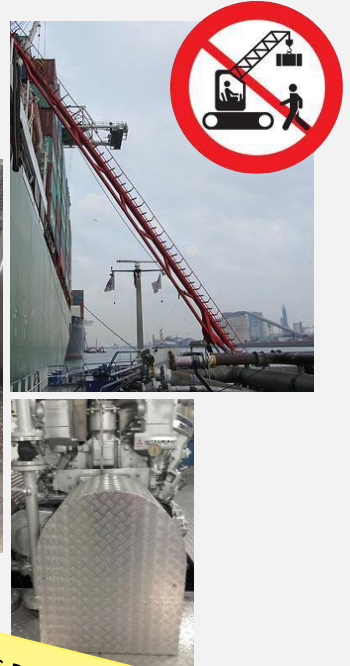




FLASH SÉCURITÉ: ÉLÉMENTS MOBILES

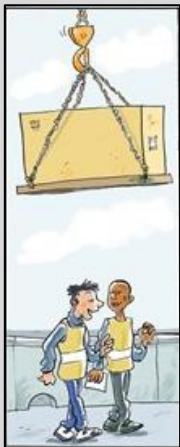
BONNES PRATIQUES

- ✔ Marquages autour du poste de commande et émission d'un signal sonore en cas de mouvement du poste de commande
- ✔ S'équiper d'EPI, tels que des gants
- ✔ Bien observer plages de manœuvre autour des guindeaux ou de la grue mobile pour s'assurer que la manipulation soit sans risques.
- ✔ Communiquer entre vous pendant les opérations d'entretien sur les éléments mobiles (utilisez pour cela la méthode lock-out/tag-out (LOTO) (consignation/déconsignation))



Le mouvement des éléments mobiles peut engendrer un risque de coincement et de coupure qui peuvent avoir des conséquences graves.

Retirer les dispositifs de protection uniquement temporairement en cas d'entretien et de réparation et mettez-les toujours hors tension. Transmettre cette information également aux collègues.



MAUVAISES PRATIQUES

- ✘ Remettre rapidement en place l'amarre
- ✘ Effectuer des réparations alors que la machine est sous tension
- ✘ Retirer des capots de protection
- ✘ Passer sous une charge
- ✘ Se tenir dans la zone «snapback» (zone dangereuse)
- ✘ Se trouver dans le local barre pendant la navigation (par rapport aux mécanismes de direction en mouvement)

POSER LES BONNES QUESTIONS:

- Quels sont les éléments mobiles à bord ? De quelle façon sont-ils sécurisés ?
- Est-ce que chacun sait ce que signifie la «zone snapback» et où elle se trouve ?
- Comment pouvons-nous s'entraider pour être plus attentifs ? (par exemple : réprimander quelqu'un au sujet de sa conduite dangereuse)

Clause de non-responsabilité: les informations contenues dans ce document ont été élaborées avec la plus grande précision possible. En aucun cas toutefois, ni la plate-forme Zero Incidents, ni ses participants ne pourront être tenus responsables de son contenu. Toute prise de mesures, toute suggestion, tout avertissement, etc. suppose dès lors toujours que le lecteur se fasse sa propre opinion et procède à sa propre évaluation des risques. La diffusion de ce document à des tiers est autorisée pour autant que le document conserve sa forme originale.

